

Conditions-cadres du module MSDRO 21, printemps 2024

Ce module s'inscrit dans la continuité du travail effectué au semestre d'automne durant le premier module de didactique du droit et pose les bases d'une formation professionnelle pour l'enseignement du droit. Il est composé de phases de cours et de séminaires qui privilégient le travail de groupe.

Ce module est centré sur l'analyse des pratiques actuelles et la diversité des approches dans l'enseignement en droit, en relation avec les plans d'études et les élèves du secondaire II. L'accent est mis sur la question de l'évaluation en droit et sur des thématiques spécifiques de l'enseignement du droit au secondaire II, en particulier pour développer des compétences juridiques chez les élèves.

À partir d'exemples concrets, les étudiant·e·s élaborent et analysent des séquences d'enseignement, y compris les évaluations des élèves ; ils·elles apprennent à les varier et à les planifier sur le court et le moyen terme. Durant les cours, les analyses sont faites par le formateur à partir d'exemples choisis ; durant les séminaires, les étudiant·e·s élaborent leurs analyses à partir de leur propre pratique.

Toutes les informations concernant le déroulement du module se trouvent sur le site internet du formateur www.gaius.ch.

Compétences principalement travaillées

- Maîtriser et exploiter des savoirs disciplinaires, didactiques et épistémologiques en droit
- Concevoir et animer des situations d'enseignement en droit en fonction des élèves et des plans d'études officiels
- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences juridiques des élèves
- Intégrer les dimensions de la culture numérique dans la pratique professionnelle de l'enseignement du droit

Niveaux de maîtrise attendus

- Transposer des savoirs disciplinaires dans l'enseignement du droit en respectant les plans d'études officiels
- Planifier des dispositifs d'enseignement-apprentissage en droit
- Choisir des démarches ou modalités de travail variées qui permettent aux élèves de s'impliquer tant individuellement qu'en groupe
- Utiliser à bon escient un éventail de techniques d'évaluation formelle et informelle
- Détecter par ces techniques les problèmes d'apprentissage et utiliser les ressources appropriées pour y remédier
- Intégrer les TIC dans la conception des activités d'enseignement-apprentissage

Ouvrages de référence

ROBERT F., *Enseigner le droit à l'école*, Paris, ESF, 1999.

AMARELLE C., Mix & Remix., *Droit suisse*, Lausanne, LEP, 2018.

BOILLOD J.-P., *Manuel de droit*, Genève, Slatkine, 2017.

MÜLLER Ch. (dir.), *Introduction au droit suisse – manuel scolaire*, Neuchâtel, Faculté de Droit de l'Université de Neuchâtel, 2022.

CHAUDET Fr., CHAUDET Fl., JUNOD V., LANDROVE J. C., MACALUSO A., *Droit suisse des affaires*, Bâle, Helbing & Lichtenhahn, 2023.

MONTAVON P., *Abrégé de droit civil*, Zürich, Schulthess, 2020.

MONTAVON P., *Abrégé de droit commercial*, Zürich, Schulthess, 2017.

MÜLLER Ch., *Contrats de droit suisse*, Berne, Stämpfli, 2021.

Planification des séances

Les séances ont lieu de 13h30 à 16h45, avec une pause de 15 minutes.

Séances	Lieux	Thématiques didactiques et disciplinaires
21.02.2025	EAD (asynchrone et synchrone)	<i>L'évaluation (1) :</i> Déterminer les fonctions et caractéristiques essentielles de l'évaluation ; <i>chiffrer</i> les productions des élèves
28.02.2025	HEP BEJUNE La ciblerie 45, Bienne, C703	<i>L'évaluation (2) :</i> Corriger des évaluations en droit à la lumière des apports de la docimologie
07.03.2025		<i>L'évaluation (3) :</i> Élaborer une grille d'évaluation critériée pour évaluer efficacement des compétences juridiques
14.03.2025	EAD (synchrone)	<i>Thèmes juridique et didactique abordés :</i> L'IA et les outils numériques dans l'enseignement du droit : enjeux sociaux et nouvelles compétences
21.03.2025	HEP Vaud Av. de Cour 33, 1014 Lausanne, s. C33-712	<i>Thèmes juridique et didactique abordés :</i> le droit des sociétés (la responsabilité environnementale des entreprises et l'initiation à la rédaction juridique) <i>Séminaire présenté par :</i> Myriam et Fiona
28.03.2025		<i>Thèmes juridique et didactique abordés :</i> le droit des contrats – la vente (l'IA dans la formation des contrats) <i>Séminaire présenté par :</i> Adrien et Malik
04.04.2025		<i>Thèmes juridique et didactique abordés :</i> le droit pénal (IA ou les enjeux environnementaux dans le droit pénal) <i>Séminaire présenté par :</i> Thibault et Luc
11.04.2025	EAD (asynchrone) : préparation du dossier de certification	
02.05.2025	HEP BEJUNE La ciblerie 45, Bienne, C703	<i>Thèmes juridique et didactique abordés :</i> le droit des mineurs (l'IA et la protection des mineurs) <i>Séminaire présenté par :</i> Isabelle et Fanny

09.05.2025	EAD (synchrone)	<i>Thèmes juridique et didactique abordés :</i> L'Anthropocène et la durabilité dans l'enseignement du droit : enjeux sociaux et transformations du droit
16.05.2025	HEP Vaud Av. de Cour 33, 1014 Lausanne, s. C33-712	<i>Thèmes juridique et didactique abordés :</i> le droit de la famille <i>Séminaire présenté par :</i> Andréa et Romain
23.05.2025		<i>Thèmes juridique et didactique abordés :</i> L'organisation judiciaire <i>Séminaire présenté par :</i> Yuliya et Michel

Déroulement des séminaires

A part les séances consacrées à l'évaluation, chaque séance du module est dédiée à un thème juridique particulier qui est enseigné dans les écoles du secondaire II.

Lors des séminaires, les étudiant·e·s présentent, en duo, un dispositif d'enseignement sur le thème du jour.

- Lors de la première séance du module, les étudiant·e·s forment les duos qui travailleront ensemble et choisissent un thème juridique.
- Chaque dispositif d'enseignement présenté travaille une compétence juridique qui est explicitée. Il tient compte de l'une des deux dimensions suivantes :
 - Le dispositif utilise l'IA dans sa conception ou dans son déroulement avec les élèves et en démontre la plus-value pour l'enseignement du droit.
 - Le dispositif se rapporte aux notions de durabilité ou d'anthropocène et permet aux élèves de prendre conscience de ces enjeux pour le droit.
- La préparation du dispositif d'enseignement à présenter commence dès que les étudiant·e·s ont choisi leur thème et leur date de passage. Un « wiki » est ouvert pour chaque duo sur le site www.gaius.ch afin de permettre la construction commune de ce dispositif.
Les étudiant·e·s déposent sur leur « wiki » tous les documents en lien avec l'élaboration de leur dispositif d'enseignement ; ces documents servent à démontrer la bonne collaboration des duos et à comprendre le processus d'élaboration du dispositif d'enseignement présenté ; ils permettent ensuite aux autres étudiant·e·s d'obtenir tous les éléments nécessaires afin de mettre en œuvre ces dispositifs dans leurs propres classes.
- La présentation de ces dispositifs d'enseignement lors du séminaire peut se faire sous deux formes : soit le dispositif a été testé en classe et les étudiant·e·s présentent leur dispositif ainsi que les productions des élèves, soit le dispositif est testé durant le séminaire avec les participant·e·s du module qui jouent les élèves.
- La présentation du dispositif d'enseignement correspond à une période d'enseignement au secondaire II, soit 45 minutes. Le reste du temps dévolu au séminaire est consacré à l'analyse du dispositif présenté par les participant·e·s.

Certification

La réalisation des tâches lors des séances à distance – soit la réalisation de ces dernières dans les délais indiqués, en respectant les consignes données – **et la présentation d'un dispositif d'enseignement lors du séminaire** comptent pour respectivement **10%** et **20%** de la note de certification.

Pour le **70%** restant, la certification du module consiste en **un dossier de certification** portant sur une séquence d'enseignement en droit et à **une soutenance orale de 20 minutes** de ce dossier.

Le dossier est à remettre au plus tard le vendredi **6 juin 2025** et la soutenance orale aura lieu le vendredi **13 juin 2025**.

Les critères d'évaluation retenus pour la certification du module sont présentés en détails lors de la séance consacrée à l'évaluation critériée de compétences en droit.

Coordonnées du formateur

Guillaume Roduit

E-mail : guillaume.roduit@hepl.ch

Tél : 079 420 93 00

Didactique du droit
Cour 33, bureau 703
1014 Lausanne

Les étudiant·e·s sont prié·e·s de partager avec leurs responsables de stage les principales informations reçues durant le module.

Durant le semestre, les étudiant·e·s, comme les responsables de stage, peuvent se tenir au courant de l'avancée des réflexions faites en consultant le site internet du formateur : www.gaius.ch.